

Sylviane Noël, Sénatrice de la Haute-Savoie

LETTRE D'INFORMATION #23 / AVRIL 2021



Satisfaite de l'adoption de mon amendement en faveur de l'instruction en famille

Alors que le Gouvernement prévoyait dans son projet de loi relatif au respect des principes de la République d'interdire par défaut l'instruction en famille (IEF) en exigeant l'obtention d'une autorisation administrative sur critères restrictifs, j'avais déposé un amendement, adopté par la commission, visant à supprimer cette disposition. Le Sénat a d'ailleurs entériné mon amendement et je m'en réjouis.



La liberté d'enseignement est un droit constitutionnel qui, pour être effectif, implique l'existence de l'instruction en famille. Ce mode d'instruction existe depuis toujours et se fait dans le strict respect du cadre légal en lien étroit avec les services de l'Education Nationale.

L'immense majorité des parents qui ont opté pour cette solution offerte par notre Constitution, sont intimement attachés aux valeurs défendues par notre République.

A mon sens, ce mode d'instruction est un choix de vie qui ne vient pas en opposition à l'école de la République, bien au contraire. Il en offre simplement une alternative, parfois nécessaire, dans le strict respect du cadre légal, lorsque certains enfants, porteurs de particularités cognitives (TDAH, HPI ...) ou victimes de souffrances (harcèlement) ne peuvent trouver réponses à des besoins qui leurs sont spécifiques.

De nombreux chercheurs se sont portés sur la question des risques liés à l'instruction en famille en matière de radicalisation. Leurs conclusions sont sans appel et unanimes : il existe des cas, mais ils sont rares et largement minoritaires.

Je considère que c'est par un renforcement des contrôles a posteriori qu'on parviendra à déceler et à lutter contre ces cas de radicalisation, non en portant atteinte à la liberté de l'immense majorité des familles qui recourent à l'instruction en famille en parfaite légalité. Dans une démocratie, la liberté doit rester la règle et la restriction, l'exception. Lorsque l'Etat régalien recule face à ceux qui nuisent, il multiplie les interdits qui pénalisent la majorité silencieuse et civique !

Le Sénat au chevet de la montagne

Mi-avril, j'ai participé au Sénat à une table ronde avec les acteurs de la montagne afin d'évoquer **l'élaboration du plan d'investissement et de relance de la montagne**. A cette occasion, Jean-Baptiste Lemoyne, Secrétaire d'Etat au tourisme et Joël Giraud, Secrétaire d'Etat à la ruralité sont intervenus. **L'occasion pour moi de rappeler la situation délicate dans laquelle se trouvent :**

- **Les stations de ski gérées en régie non dotée de l'autonomie financière qui ne peuvent pas bénéficier des mesures de chômage partiel**, laissant ainsi à leur charge des frais de personnel particulièrement lourds. C'est une position très injuste du gouvernement alors qu'il s'agit de petites stations familiales déjà fragilisées qui jouent un rôle important dans l'apprentissage du ski.
- **Les médecins de montagne qui exercent en station et réalisent 80% de leur activité durant la période hivernale avec une forte proportion de patientèle étrangère**. Ces cabinets supportent des charges fixes très lourdes, liées au fait qu'il s'agit de cabinets dotés d'équipements spécifiques en radiologie notamment. Alors que ces cabinets prennent en charge 85 % de la traumatologie du ski, leur maintien est fondamental. Pourtant la spécificité saisonnière de leur activité n'est absolument pas prise en compte dans les dispositifs de soutien dont ils bénéficient.

Mes dernières questions écrites auprès du Gouvernement

- ➔ Question écrite sur l'état des finances des collectivités supports de stations de tourisme.
 - ➔ Question orale concernant le versement des subventions communales à des cinémas non ouverts au public dans le cadre de la loi Sœur.
 - ➔ Question écrite relative au système nutri-score pour les produits sous indications géographiques.
 - ➔ Question écrite sur l'absence des groupements de collectivité touristique du filet de sécurité pour l'année 2021.
- Retrouvez l'intégralité de mes questions parlementaires au lien suivant: [questions parlementaires](#).

#Sénatrice engagée et à votre écoute!

Audition de la filière thermalisme par le groupe de travail Tourisme de la commission des affaires économiques au Sénat



Début des travaux du groupe de travail tourisme par une audition de la filière du thermalisme fortement impactée par la crise sanitaire.

Comme le ski, le thermalisme constitue un véritable écosystème, générateur de retombées économiques considérables : avec 600 000 curistes et 10 millions de nuitées par an, le thermalisme génère 10 000 emplois directs et

90000 emplois indirects ou induits. Cette crise a en outre un impact très fort sur les communes supports de stations thermales dont les retombées économiques sont en très large part non compensées.

Solidaire de nos arboriculteurs et viticulteurs frappés par l'épisode de gel

J'ai passé deux jours sur le terrain à Chevrier, Droisy et Copponex aux côtés de nos arboriculteurs et de nos viticulteurs, victimes d'un long épisode de gel. En l'espace de quelques nuits, en dépit de très nombreux moyens mis en œuvre pour tenter d'amoinrir les effets du froid, certaines récoltes de pommes et poires sont perdues en quasi totalité. Laurent Wauquiez leur a annoncé vouloir créer une assurance régionale.



A l'écoute des agriculteurs alpestres

Réunion de travail à la Société d'Economie Alpestre de la Haute-Savoie avec sa Présidente Fabienne Duliège et mes collègues Sénateurs pour évoquer les sujets sensibles de cette agriculture si importante pour nos territoires de montagne:



prédation, préservation de la ressource en eau, gestion foncière, politique agricole commune. Ces espaces, sources de biodiversité, constituent des terres agricoles d'excellence. L'agriculture alpestre joue également un rôle irremplaçable d'entretien des espaces naturels.

Soutien de nos PME: visite de l'entreprise ARCOM

Le 19 avril, j'étais à Saint Pierre en Faucigny à l'occasion de la visite de la société ARCOM dirigée par Denis Gaillard, entreprise lauréate du Fonds de modernisation de la filière automobile. Confrontée à la crise sanitaire et à une mutation technologique importante, il est important de soutenir des PME familiales et dynamiques comme celles-ci pour leur permettre de passer ce cap difficile par un renforcement de leur outil productif et une diversification de leur activité.



EN BREF

→ Dans la prolongation des cérémonies commémoratives des combats des Glières le mois dernier, a eu lieu ce mois-ci, la commémoration de la tragédie de l'usine du Giffre du 1er avril 1944. Ce jour là, les allemands avaient effectué une descente dans une usine à la recherche de résistants. Lors de cette rafle, 4 ouvriers avaient été fusillés, 24 autres déportés en Allemagne dont 10 n'en sont jamais revenus.



→ Le 8 avril, avec mes collègues parlementaires, nous avons visités les vaccinodromes du Genevois à Archamps et à Rochexpo à la Roche sur Foron .



→ Rencontre avec les dirigeants du groupe Rossignol Dynastar avec l'annonce d'une relocalisation de la production de skis haut de gamme à Sallanches, soutenue à hauteur de 1.2 millions d'euros par la Région.



→ Le 29 mars, j'étais l'invitée du JT de TV8 Mont-Blanc, l'occasion de revenir sur l'impact de la crise sanitaire sur le secteur du tourisme et sur la fermeture d'écoles rurales... Retrouvez l'intégralité de mon interview sur [ma chaîne youtube](#)

Me contacter: sylvianoel.senat@gmail.com

